

Professeur en common law

Professeure en common law

Faculté de droit

La Faculté de droit de l'Université de Montréal est l'une des plus importantes et des plus dynamiques au Canada et dans la Francophonie. Fondée en 1878 et riche d'une grande tradition en enseignement et en recherche, la Faculté est engagée dans un processus de développement continu en tant que centre d'excellence en formation et en recherche juridique. Profitant de son triple ancrage dans une des grandes universités publiques du Canada et de la Francophonie, dans un environnement de droit mixte (droit civil et common law) ainsi que dans une ville cosmopolite où la langue française côtoie l'anglais et de multiples autres langues, la Faculté offre un environnement intellectuel dynamique où une formation juridique rigoureuse sert de tremplin à la réflexion sur les modalités d'inscription du droit dans ses contextes économiques, politiques et sociaux, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale.

La Faculté offre à des étudiants talentueux et d'origines diverses des programmes de baccalauréat (LL. B.), de deuxième cycle (LL. M.) et de doctorat (LL. D.) dans tous les domaines du droit ainsi que certains programmes spécialisés d'études supérieures, notamment en droit des affaires, en droit international et en common law nord-américaine (J.D.). Les étudiants y sont encouragés à développer leur autonomie intellectuelle afin de proposer des solutions créatives et efficaces aux problèmes juridiques contemporains.

Les professeur(e)s sont des leaders en recherche, que cette recherche soit menée à titre individuel, au sein d'une des chaires de recherche de la Faculté, dans le cadre des activités du Centre de recherche en droit public (CRDP) ou du Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI). Soucieux de conjuguer le droit et la justice, ils partagent leur expertise avec des universitaires, les gouvernements et les divers acteurs de la société civile autant des réseaux nationaux et internationaux que dans la communauté montréalaise et québécoise. La Faculté compte 55 professeur(e)s, dont plus du tiers sont des femmes. Pour plus de renseignements sur la Faculté de droit, on peut consulter son site Internet à l'adresse suivante : <http://www.droit.umontreal.ca>.

Description du poste

La Faculté de droit souhaite recruter un(e) professeur(e) aux rangs d'adjoint(e), d'agrégé(e) ou de titulaire afin de combler des besoins actuels et imminents en **common law**. La Faculté est particulièrement intéressée aux candidat(e)s dont le profil révèle un intérêt marqué pour les matières fondamentales de droit privé appréhendées sous l'angle de la tradition de common law, tels les contrats (« contracts »), les délits civils (« torts »), le droit des biens (« property ») ou le droit des fiducies (« trusts »).

La personne recrutée justifiera d'un dossier qui atteste, tant au plan de l'enseignement que de la recherche, de son leadership scientifique, de même qu'une aptitude démontrée de rayonner dans des réseaux scientifiques nationaux et internationaux. Elle aura pour mission première de contribuer aux enseignements offerts dans le cadre du programme de J.D. de la Faculté et de participer au déploiement scientifique de la section de common law de la Faculté.

Fonctions

- Enseignement et encadrement pédagogique à tous les cycles d'études.
- Production significative en recherche individuelle ou d'équipe et publication des résultats.
- Participation au fonctionnement, au développement et au rayonnement de la Faculté.

Exigences

- Doctorat en droit ou l'équivalent. Les grades obtenus dans une autre discipline peuvent être considérés équivalents.
- Aptitudes supérieures à remplir l'ensemble des fonctions. Un intérêt pour le droit comparé, pour l'étude de l'interaction de la tradition de common law avec d'autres traditions juridiques, pour le droit en tant que vecteur de développement socioéconomique ou pour le droit des affaires est un atout.
- La langue d'enseignement à l'Université de Montréal est le français. La maîtrise du français est donc requise à l'oral et à l'écrit.* Une excellente connaissance de l'anglais, autant à l'oral qu'à l'écrit, est toutefois essentielle pour l'enseignement en common law aux cycles supérieurs (J.D.), programme dans le cadre duquel la personne recrutée sera appelée à intervenir.

Informations sur le poste

N° d'affichage	DRT 05-17 / 2
Période d'affichage	Jusqu'au 31 août 2017 inclusivement.
Traitement	L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.
Date d'entrée en fonction	Le 1 ^{er} janvier 2018 ou ultérieurement.

Soumission de candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un dossier de candidature : incluant un curriculum vitae, une copie des diplômes et de tous les résultats d'études (incluant, en droit, les résultats universitaires et d'écoles professionnelles, le cas échéant), deux lettres de recommandation, un dossier de publications (si applicable), un exemplaire d'une publication (ou d'un travail de recherche significatif), ainsi qu'un exposé d'un maximum de trois (3) pages précisant les orientations que le candidat ou la candidate entend donner à ses recherches dans les cinq (5) prochaines années. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le **31 août 2017, à 16h00** à :

Par la poste : Monsieur Jean-François Gaudreault-DesBiens, doyen
Faculté de droit, Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Par courriel : lise.cummings@umontreal.ca

Téléphone : 514-343-2429

Télécopieur : 514-343-2029

***Politique linguistique de l'Université de Montréal**

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal [http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/reglements/administration/adm10-34_politique-linguistique.pdf], les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privège de confidentialité des candidatures

Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature peuvent être consultés par les membres de l'Assemblée des professeurs/facultaire. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement (candidats retenus pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

L'Université de Montréal prône la diversité de son personnel et encourage les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes de toutes orientations et identités sexuelles à poser leur candidature.

Exigences en matière d'immigration

Nous invitons tous les candidats qualifiés à postuler à l'UdeM. Conformément aux exigences de l'immigration au Canada, veuillez noter que la priorité sera toutefois accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.



Faire carrière à l'UdeM : aider la société, relever des défis et être considéré